

Commune de Mézières-sous-Lavardin

Extrait du registre des arrêtés du maire du 24 avril 2023

N° 2023/13

Arrêté de fermeture de circulation

Le Maire de la commune de Mézières sous Lavardin,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L2213-2 ;

Vu le Code de la route, notamment les articles R411-30 et R 411-31 modifiés ;

Vu la demande présentée par les services de voirie du Département de la Sarthe- bureau de Conlie ;

Considérant les travaux d'enrobé à réaliser sur la RD n°75 du PR 4,450 au PR 5,135- route de Conlie;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures nécessaires pour préserver la qualité du revêtement mis en œuvre ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

Arrête

Article 1 – Interdiction de circulation

La route Départementale n°75, du panneau d'agglomération à l'intersection de la RD 82, sera interdite à la circulation de tout véhicule motorisé.

Une déviation sera mise en place via la RD 21 - route de Neuvillalais → LD Vignole → RD 82 et ce dans les deux sens de circulation.

Article 2 – Exceptions

Les services de secours pourront emprunter la portion de voie coupée à la circulation, pour toute intervention directement située sur cette voie, ou accessible uniquement par celle-ci.

Article 3 – Signalisation

Ces restrictions de circulation ne seront effectives qu'après mise en place de la signalisation appropriée.

La signalisation sera à la charge et sous la responsabilité Des services voirie du Département, responsable des travaux.

La signalisation sera mise en place conformément à l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Article 4 – Prescription contraire

Toute prescription contraire à celles du présent arrêté est suspendue.

La signalisation de ces éventuelles prescriptions contraires sera occultée.

Article 5 – Délais de prescription

Cet arrêté prendra effet du 27 avril au 4 mai 2023 (sauf décalage des travaux en raison d'intempéries et/ou d'approvisionnement)

Fait à Mézières-sous-Lavardin,

Le 24 avril 2023,

Le Maire,
Killian Trucas

